

Bande d'éveil à la Vigilance Plots Podotactiles Laiton lisse passivé adhésivé

Descriptif du produit

Une bande d'éveil à la vigilance permet de signaler un danger pour les personnes déficientes visuelles.



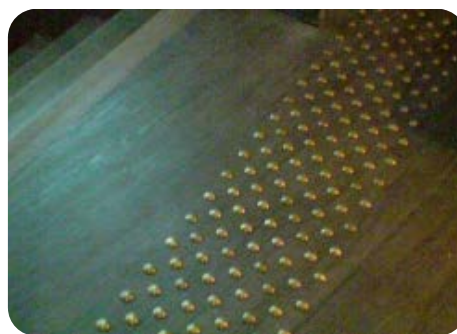
La présenter sous forme de plots podotactiles donne une installation plus légère et plus esthétique que dans le cas d'une plaque.

La gamme de plots métalliques permet par son éventail de matières, de réaliser de belles implantations de BEV.

Fonctionnalité, Normes et réglementations

Une bande d'éveil à la vigilance signale à une personne non-voyante ou malvoyante un danger, en la prévenant à l'avance de sa présence. Une bande d'éveil à la vigilance se place entre 30 et 50 cm de la première marche d'un escalier (dans le sens de la descente), ou bien pour signaler un obstacle en saillie non détectable au sol.

Les plots podotactiles sont conformes à la norme NF P98-351. L'arrêté du 6 Août 2006 précise : « En haut d'un escalier, un revêtement de sol doit permettre l'éveil de la vigilance à une distance de 0.50 m de la première marche grâce à un contraste visuel et tactile. »



Caractéristiques techniques, procédure d'installation

Réf : 71373P

- Dimension d'un plot :
 - Diamètre : 25 mm
 - Hauteur : 5 mm
 - Poids : 3,6 g
- Nombre de plots :
 - 150 plots au ml
 - Soit 356 plots au m²
- Stabilité dimensionnelle : les produits sont stables dimensionnellement à l'état libre.
- Insensibles aux variations de températures
- Résistance à la corrosion
- Application : à l'aide du gabarit de perçage, la fixation se réalise par adhésivage.
- La remise en circulation peut être effectuée 1h après la pose

Accessoires

- Gabarit de pose standards largeur 420 mm
- Gabarit de pose sur mesure (courbe ou droit)

Conditions de stockage et d'usage :

Stocker dans l'emballage d'origine, à l'abri de l'humidité.

Manipuler à une température comprise entre +10°C et +25°C